

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 9 Avril 2025

DEL_20250409_17

Nombre de Conseillers **29**
En exercice **18**
De présents **18**
De votants **24**

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Déclassement du domaine public du parking Rue Baptiste Marcet pour changement d'affectation et créer une station de terminus pour les bus du projet HÉLYce+

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Jean-Louis LELIEVRE
Laurence FREMINET – Gilles BRIAND – Emilie CORDIER
Hervé MORICE – Eric MEIGNEN – Denis ROULAND
Jean-Pierre LE CROM – Laurence DUPONT - Stéphanie BURNEL
Cécile OLIVIER – Marjorie GARCIA - Yannick BEAUVAIS
Thierno DIALLO – Brieg PICAULT – David PELON - Françoise HAFFRAY
Alain DESMARS (départ à 20h00)

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

10 avril 2025

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Emilie CORDIER
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Laurence DUPONT
- Jessica NICOLAS a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Didier NOUZILLEAU a donné son pouvoir à David PELON
- Alain DESMARS a donné son pouvoir à Gilles BRIAND (départ à 20h00)

Et que la convocation avait été faite le

27 mars 2025

(documents budgétaires)

Et le 2 avril 2025

Absents : Magali MACE – Cécile NICOLAS - Michel CONANEC – Aurélie LE GUNEHEC

Madame Dominique MAHE-VINCE a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Par délibération en date du 29 janvier 2025, le Conseil municipal autorisait l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement du domaine public du parking Rue Baptiste Marcet pour changement d'affectation et créer une station de terminus pour les bus du projet HÉLYce+,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2141-1 et suivants,

Vu le Code de la voirie routière, notamment ses articles L. 141-3 et suivants,

Vu l'arrêté municipal en date du 10 janvier 2025 et l'arrêté municipal modificatif en date du 20 janvier 2025 portant ouverture de l'enquête publique et désignant M. PRAT René en qualité de commissaire enquêteur,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 3 février 2025 au 19 février 2025,

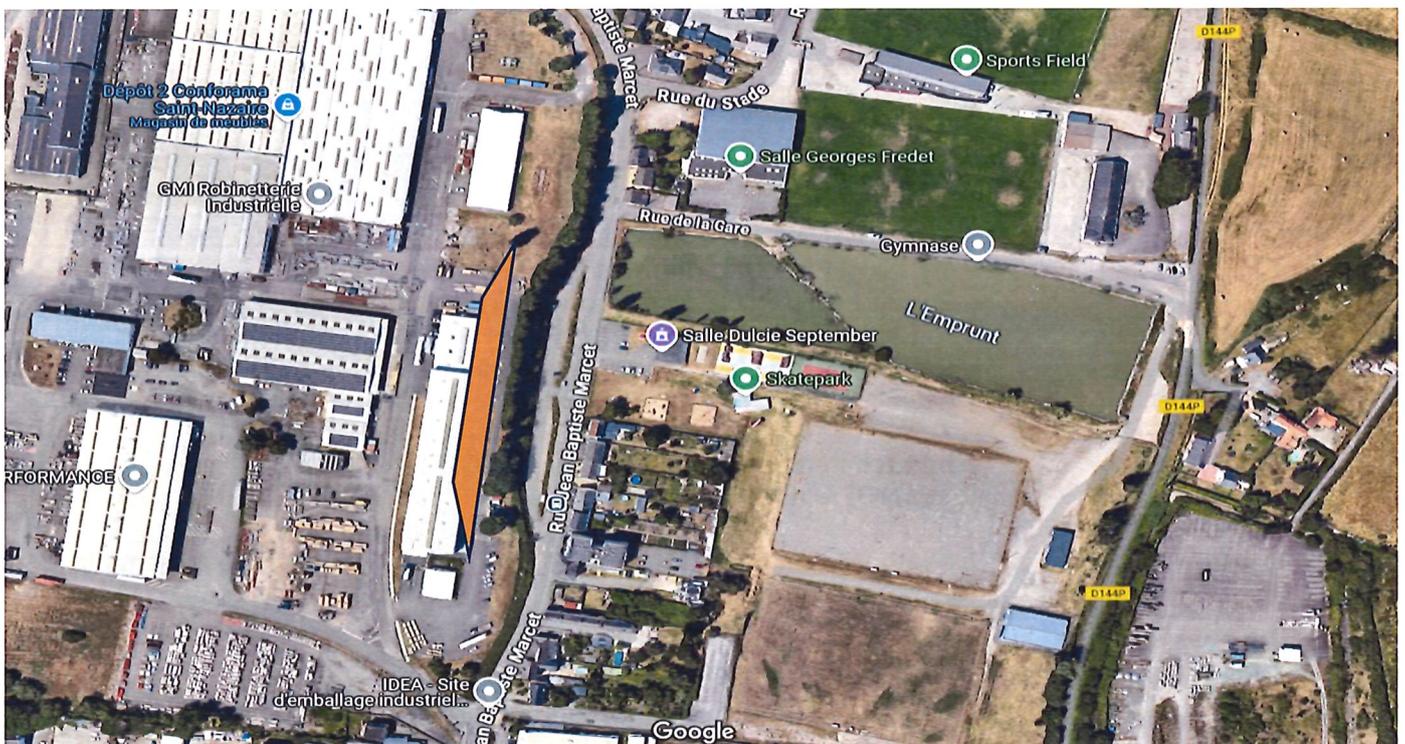
Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 3 mars 2025

Considérant que l'enquête publique n'a pas soulevé d'opposition,

Considérant que la portion concernée du domaine public n'est plus affectée à l'usage de parking

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le déclassement du domaine public communal de la parcelle AS 37 pour changement d'affectation afin de permettre la création par la CARENE du terminus Trignac Les Forges de la Ligne 2 du projet Hélyce.

Cette parcelle AS 37, faisant l'objet de la procédure de déclassement pour changement d'affectation est représentée sur le plan ci-dessous.



VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

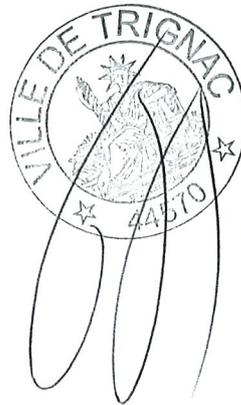
VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission Travaux en date du 1^{er} avril 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- **Article 1** : d'approuver le déclassement du domaine public communal de la parcelle AS 37 pour changement d'affectation afin de permettre la création par la CARENE du terminus Trignac Les Forges de la Ligne 2 du projet Hélyce.
- **Article 2** : Autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	24
Voix contre	0
Abstentions	0



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 15/04/2025 - Préfet le :
Reçu en préfecture le 15/04/2025 - Préfet le :
Retour en Mairie le : **SLO**
Publié le :
Publié ou affiché le :
ID : 044-214402109-20250409-DEL_20250409_17-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 044-214402109-20250409-DEL_20250409_17-DE